

## **BERNADETTE SCHNITZLER**

**« Réenchanter les châteaux-forts » : qu'évoque cette formulation pour vous ? -**

**Vous sentez-vous concernés par un tel projet ?** Quelles modalités d'implication pour vous ? (toutes propositions bienvenues)

*Oui, en tant qu'intervenant sur le terrain et en tant que membre d'associations oeuvrant à protection et la valorisation des châteaux depuis de nombreuses années.*

**Quel imaginaire solliciter ?** Le « vrai » (références historiques, légendes locales, Vosges et Rhin) et/ou le « décalé » (heroic fantasy, Tolkien, anticipation) ? Cet

*Les deux, en fonction des sites et des possibilités qu'ils offrent ; les deux sont complémentaires et la diversité des propositions devrait répondre à la diversité des publics que l'on veut toucher : randonneurs, touristes, jeune public, habitants proches...*

**Doit-on aller au-delà du travail de protection des sites et toucher aux ruines et à leur usage actuel ?** De manière légère (parkings, toilettes, buvettes) ou plus lourde (reconstruction partielle, installation de nouveaux usages du type ateliers, auberge, observatoire) ?

*Non, pas de dénaturation des sites souvent éloignés et en pleine nature, mais pour faire venir du public en toute sécurité, la consolidation est indispensable pour certains d'entre eux. De plus, l'autorisation des propriétaires est nécessaire pour tous types de travaux et, pour les sites bénéficiant d'une protection Monument historique, la législation impose également un accord. Réactiver le programme pluri-annuel Etat-Région d'entretien et de travaux est un préalable à partir de l'état sanitaire qui avait été réalisé dans ce but et qu'il faudrait réactualiser en fonction des travaux effectués depuis une dizaine d'années.*

*Par ailleurs, pour l'accès, de nombreux sites bénéficient déjà de bons chemins balisés et bien entretenus par le Club Vosgien.*

**Quelles activités « grand public » imaginer, respectueuses des sites ?** Tous les châteaux ont-ils vocation à accueillir du public ? Faut-il confier certaines activités au secteur privé ?

*Non, certainement pas tous les sites, en raison de leur état sanitaire pas toujours idéal et pouvant être dangereux pour des visiteurs : un choix est à établir pour déterminer les sites les plus adaptés en mettant en place un programme pluri-annuel de consolidations et d'entretien. Les sites déjà suivis par des associations seraient à prioriser. Un nécessaire accord des propriétaires est indispensable (mise en place de conventions ?).*

*Pas d'activités confiées au secteur privé pour un patrimoine régional commun, mais mécénat à envisager pour abonder des financements publics.*

**Comment développer la passion des châteaux ?** Vers le jeune public notamment. Comment conforter les opérateurs existants, mais aussi élargir la mobilisation et l'implication de nouveaux acteurs (artistes, musiciens, écoles d'architecture, etc.) ? Quelle place pour les professionnels des loisirs, sports, jeux, découverte nature, gastronomie, etc. ?

*Diverses propositions existent déjà et seraient à mieux faire connaître, par exemple, les nombreuses fiches pédagogiques (professeurs et élèves) réalisées par l'association des Châteaux forts d'Alsace pour les châteaux du nord au sud de l'Alsace. Contacts à développer avec le Rectorat ? Les offices de tourisme proches des sites ?*

**Est-il nécessaire de mieux structurer la filière castrale régionale (très dispersée) ?**

Quels sont les freins (administratifs, financiers) au travail de protection et d'étude des châteaux ? Peut-on imaginer des mécanismes de gestion de grands projets collectifs associations/collectivités/administration/privé ? Encourager le mécénat ?

*La multiplication des instances intervenant dans les châteaux est devenue un frein, voire un danger pour les ruines, car les nombreuses interventions individuelles (souvent intéressantes) demandent à être mieux encadrées et menées dans le cadre d'un véritable projet collectif aux objectifs clairement définis.. Une synergie entre les divers acteurs serait donc la bienvenue au niveau de l'ensemble de l'Alsace avec un programme pluri-annuel et un engagement sur le long terme et pas seulement le temps d'un événement médiatique. Si de grands projets collectifs se mettaient en place, cette collaboration entre collectivités, Etat, associations et propriétaires des sites sera indispensable pour les mener à bien et assurer leur suivi, leur financement et le contrôle effectif des réalisations ainsi que le suivi précis détaillé des moyens financiers alloués ou obtenus par mécénat.*

**Quelles expériences dans vos actions personnelles vous paraissent intéressantes à partager et communiquer (qu'elles soient réussies ou ratées) ?**

*Un projet exemplaire me semble être la réalisation du Chemin des châteaux forts qui a fédéré plusieurs acteurs pour aboutir, dans un délai rapide, à la réalisation du chemin et de sa valorisation.*

*L'action de terrain de plusieurs associations pour l'entretien et la consolidation de divers châteaux est également un bon exemple de ce qu'il est possible de faire avec relativement peu de moyens pour valoriser et faire connaître les monuments, mais sans les dénaturer.*

**Quels exemples intéressants de valorisation de châteaux connaissez-vous hors Alsace ?** Quels liens nouer avec des régions et sites proches (Rhin supérieur, massif vosgien) ?

*Route des châteaux en Allemagne et en Suisse (avec lesquelles des liens seraient à développer)*

*En Allemagne et en Suisse, existence de puissantes et anciennes associations de promotion, d'étude scientifique et de valorisation des châteaux (Deutsche Burgenvereinigung...). Un véritable centre de documentation sur les châteaux de même type serait bienvenu en Alsace (projet envisagé il y a une vingtaine d'années à Lichtenberg, puis au Haut-Koenigsbourg, mais sans résultat).*